



Paris, le 6 février 2024

À **Madame Sylvie RETAILLEAU**
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
21 rue Descartes
75005 Paris

Objet : demande d'intervention pour un cessez-le-feu à Gaza

Madame la Ministre,

Les autorités israéliennes affirment vouloir continuer la guerre dévastatrice contre la population palestinienne à Gaza alors que la Cour Internationale de Justice ordonne à Israël de prévenir tout acte de génocide, et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire en quantité suffisante. Le nombre de victimes ne cesse de croître. Le SNESUP-FSU réitère sa demande au gouvernement français d'intervenir pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et le retrait des forces israéliennes de Gaza.

Le système éducatif entier de la bande de Gaza, de la maternelle à l'université, est complètement détruit. Les étudiant·es, les enseignant·es et chercheur·es et les locaux universitaires ont également payé un lourd tribut depuis le 7 octobre. Selon le ministère palestinien de l'Éducation, au 16 janvier, 4327 étudiant·es ont été tué·es et 7 819 autres ont été blessé·es auquel·les s'ajoutent 231 enseignant·es et administrateur·trices tué·es.

Toutes les universités de Gaza ont systématiquement été détruites par bombardements ou dynamitages.

Depuis l'invasion terrestre, même l'enseignement à distance, qui a représenté un moment une sorte d'alternative, a cessé de fonctionner. Les enseignant·es et étudiant·es, dont l'écrasante majorité ont été déplacé·es, n'ont plus accès ni à Internet, ni à l'électricité, ni à un endroit adéquat pour travailler. Les conditions dans les centres d'accueil pour réfugié·es sont désastreuses et le souci principal des habitant·es de Gaza est la recherche d'eau, de nourriture et d'un minimum de sécurité.

La France a déjà mis en place un processus d'aide et d'accueil d'enseignant·es et étudiant·es touché·es par d'autres conflits, en particulier ukrainien·nes. Elle dispose, notamment avec le programme PAUSE, d'une importante expérience dans ce domaine qu'elle peut mettre au service des palestinien·nes. Elle pourrait accueillir un nombre important d'étudiant·es de Gaza pour aider à ne pas rompre complètement la chaîne de l'enseignement supérieur ainsi que des enseignant·es et chercheur·es pour les aider à reconstituer leurs équipes et leurs outils détruits par des mois de guerre. Elle pourrait également agir pour réunir les conditions adéquates pour un enseignement à distance absolument nécessaire avant la reconstruction des locaux.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, d'intervenir auprès des autorités compétentes pour que puisse être défini et mis en œuvre avec les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche un plan d'accueil du personnel universitaire et des étudiant·es palestinien·nes.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Anne Roger



Caroline Mauriat



Co-secrétaires générales du SNESUP-FSU